

Guide élémentaire : « Aménagement et vie quotidienne de l'établissement »

F1

F2

F3

F4

PRÉSENTATION

Ce guide a pour vocation d'accompagner les équipes enseignantes et d'animation à utiliser au mieux la cour d'école dite « de récréation » comme un espace incontournable de réussite scolaire et de bien être des enfants.

La Ville de Paris développe des cours d'écoles dites « Cour Oasis », des cours plus végétales, plus fraîches, avec des matériaux plus naturels, moins d'asphalte et dont les sols sont davantage perméables. A l'horizon 2040, toutes les cours d'école de Paris seront végétalisées.

Le projet « Cour Oasis » est ainsi l'occasion de répondre aux défis du changement climatique d'aujourd'hui, en prenant en considération les différents enjeux de cet espace et de ce temps, et en les combinant : répondre au besoin impératif et physiologique de mouvement de l'enfant, satisfaire aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, développer les compétences psychosociales des jeunes individus, et lutter contre les inégalités filles-garçons ...

<https://www.paris.fr/actualites/les-cours-oasis-une-reponse-aux-defis-du-changement-climatique-6139>

I. Une histoire

D'après l'ethnologue Julie Delalande, le terme « récréation » a évolué au cours du temps. Selon « les dictionnaires, la récréation est un moment de détente qui vient après une occupation plus sérieuse. Dans son sens le plus archaïque, il s'apparente au réconfort (1215) et vient du latin « recreatio ». Ce mot connaît un emploi scolaire dès 1482. Il dérive lui-même de récréer (1501) qui dans sa forme ancienne (XIe s) a le sens de « ranimer » et vient du latin « recreare » (fin XIVème). Il apparaît dans son sens actuel au XIXe, construit à partir de « recréer » et d'après le mot « création ».

On comprend alors qu'avant d'avoir un rôle pédagogique, la récréation soit perçue comme devant reconstituer la force de travail et l'attention mobilisée en classe." Etymologiquement donc, la récréation est un moment de re-création.

Cet élément central, moteur de l'environnement scolaire, apparaît comme un élément spécifique. Partout dans le monde, dès qu'il y a une école, est prévu un lieu et un temps de récréation... Toutes les écoles du monde pensent et conçoivent cet espace et ce temps, car ils sont impératifs, incontournables, pour le bien-être des enfants et la réussite des élèves.

II. Un espace

La plupart du temps, un espace large est dédié au temps de récréation. Soit il est prévu par les architectes, soit c'est le champ, la place du village, l'espace vert limitrophe à l'école qui fait office de lieu de pause.

En France, c'est sous le ministre Victor Duruy, en 1886, que les principes architecturaux de la « cour de récréation » seront fixés. En 1905, les Instructions Officielles décrivent même avec précision l'organisation matérielle de l'école maternelle : une cour est affectée au temps de récréation pourvu d'un abri couvert, on prévoit 3 par enfant et on propose de planter des arbres.

Victor Duruy prône, à l'école élémentaire, des leçons d'une heure maximum afin de ne pas épuiser l'esprit des élèves, en prévoyant des pauses régulières. C'est ainsi qu'il institutionnalise le principe de la récréation toutes les deux heures de cours, et après les repas (pause méridienne).

Les écoles françaises sont donc généralement dotées d'une cour de récréation. Cet espace doit être assez grand pour permettre aux élèves de jouer en mouvements, de courir sans risquer de se télescoper, et permettre à d'autres de jouer plus calmement.

III. Un temps

La récréation est une pause planifiée entre deux périodes d'enseignement, et est considérée comme un temps scolaire nécessaire pour permettre aux élèves un développement harmonieux, physique, mental, social, cognitif et émotionnel. Elle se déroule habituellement dans la cour d'école et permet aux enfants de faire une pause, de se distraire, de profiter d'activités variées dans un espace sécurisé, et de bénéficier des nombreux bienfaits de l'air extérieur.

Cet espace est un lieu partagé par différents acteurs de l'école en fonction du temps d'utilisation : des moments de pause « libres » mais surveillé entre les apprentissages (15 à 20 minutes tous les matins et tous les après-midis d'école), des moments « guidés » d'enseignement notamment pour l'EPS (jusqu'à 3h par semaine par les PE et PVP EPS), des moments ludiques « semi-libres » pour les moments d'animation (pause méridienne, activités périscolaires, activités sportives et culturelles), des moments d'accueil pour les parents (kermesses, démonstrations, spectacles...).

À travers ce document, nous souhaitons montrer l'importance indéniable de la cour de l'école dans le développement global de l'enfant et dans sa réussite scolaire, dans un souci de favoriser le plein épanouissement de tous, enfants et adultes. Nous désirons que la cour soit un environnement stimulant, sain et sécuritaire.